

N° sp  cial
campagne

L'IMP  T
  a nous enrichit !





Édito

Réhabiliter l'impôt ? Un pari démocratique

Il n'est pas si facile, aujourd'hui, de défendre l'impôt. Dans un climat de méfiance envers les institutions, de colère contre les injustices fiscales, et face à un gouvernement Arizona dont les choix creusent les inégalités, affirmer que l'impôt est quelque chose de bon peut paraître naïf, voire provocateur.

Et pourtant, c'est bien le message de notre campagne et de ce numéro. Non par aveuglement ou par nostalgie d'un État-providence idéalisé, mais par conviction que l'impôt, dans son principe, est profondément démocratique : c'est ce que nous décidons de mettre en commun pour vivre ensemble. Il est un acte politique au sens fort du terme, une manière d'incarner la solidarité, la redistribution, la justice.

Comment en est-on venu à associer l'impôt à une punition ? Pourquoi notre inconscient collectif en fait-il spontanément une source de frustration, voire de méfiance ? Le premier article explore ce biais enraciné dans notre histoire et nos références culturelles.

Nous retournons aussi aux fondements : l'impôt est ce que nous construisons ensemble. Il façonne des routes, des écoles, des hôpitaux... mais aussi du commun, du lien, du projet. Encore faut-il comprendre d'où vient cet argent, comment il est collecté, quels impôts existent et à quoi ils servent. Nous avons donc tenté de rendre ces mécanismes plus lisibles, pour se réapproprier un sujet devenu très technique.

Nous avons aussi tendu l'oreille à des voix du Réseau pour la Justice Fiscale, dont les Équipes Populaires font partie, pour dénoncer sans ambiguïté, dans une conversation à plusieurs, la vision profondément injuste du gouvernement actuel, qui fait de la fiscalité un levier de privilèges plutôt qu'un outil d'équité. Et, surprise étrange : même certains riches expriment le souhait de contribuer davantage. Ne nous y trompons pas : ces voix restent minoritaires. La résistance des plus privilégiés à une fiscalité équitable demeure forte, et les mécanismes d'évasion ou d'optimisation fiscale continuent de miner la confiance collective.

Nous ne voulons pas clore le débat sur l'impôt, nous voulons le relancer dans une approche d'éducation populaire, en partant de ce paradoxe : défendre l'impôt est devenu périlleux, mais renoncer à le faire serait encore plus dangereux ! Alors oui, c'est un pari. Mais un pari lucide. Et nécessaire.

Guillaume Lohest

Équipe de rédaction :

Claudia Benedetto, Adrienne Demaret,
Guillaume Lohest et Kim Dal Zilio

Rédacteur en chef :

Guillaume Lohest

Crédits photos :

Canva, Freepik

Graphisme & mise en page :

Magali Lequeux

Éditeur responsable :

Charlotte Renouprez,
rue du Lombard 8 | 5000 Namur
Tél : 081/73.40.86
secretariat@equipespopulaires.be

Prix au n° : 5€

Pour s'abonner

(Contrastes + Fourmilère) :

Versez 21€ au compte
BE46 7865 7139 3436
des Équipes Populaires,
avec la mention :
"Abonnement à Contrastes"
+ votre nom

Les mots surlignés en jaune dans les articles sont expliqués dans un lexique qui se trouve à la page 22 de ce numéro

L'IMPÔT

ça nous enrichit !

Mal-aimé, je suis le mal-aimé... si l'impôt pouvait chanter, ce serait certainement sa plainte actuelle. Le contribuable se sent taxé, volé, dépossédé... de ce qui lui appartient. Mais payer des impôts, ce n'est pas s'appauvrir, c'est s'enrichir différemment. C'est à la fois bénéficier de services publics importants et contribuer à un modèle de société solidaire. Tout cela, les Équipes Populaires souhaitent en parler dans leur campagne de sensibilisation 2025. Nous voulons rendre aux contributions leurs lettres de noblesse. Car si l'impôt sous sa répartition actuelle est clairement améliorable, il est nécessaire à la vision du monde telle que nous la soutenons dans notre mouvement.

En effet, l'impôt finance les services publics dont nous bénéficions tous : l'école, les hôpitaux, les routes, la justice, la police, les transports publics, les pensions... Il permet de construire et d'entretenir les rouages de notre société. Via l'impôt, chaque citoyen contribue au fonctionnement de notre État. La Belgique est effectivement classée assez haut dans la liste de la « pression fiscale » dans la zone euro, mais c'est aussi un pays vanté pour son système de santé et d'éducation. C'est l'un des pays où la qualité de vie est parmi les plus élevées au monde. Accès aux soins, protection sociale, sécurité, culture... Toutes ces richesses collectives sont rendues possibles grâce à l'impôt. Un monde sans impôt serait complètement inégalitaire, avec des services publics quasi inexistants ou privatisés, un État affaibli, une société où chacun devrait « payer pour tout » et où seuls les riches pourraient se soigner, séduire ou même manger à leur faim. Bien sûr, notre système n'est pas parfait. La charge fiscale pèse sensiblement sur les épaules des classes

moyennes et des travailleurs, tandis que certaines grandes fortunes parviennent à échapper en partie à leur devoir de contribution via des systèmes d'évasion scandalement camouflés en « optimisation ». Il est temps d'y remédier. Comment ? En exigeant plus de transparence. En militant pour plus de justice fiscale. En luttant contre la fraude, en faisant bien davantage contribuer les grandes fortunes, en prélevant une taxe sur les plus-values... les idées ne manquent pas !

Pour notre campagne « L'impôt ça nous enrichit », nous avons choisi de revaloriser le sens de l'impôt en lui rendant sa visibilité, et en rendant concret comment nous en bénéficions chaque jour. Oui, nous payons beaucoup. Mais derrière chaque euro versé à l'État se cache une structure commune de société que nous choisissons de soutenir. La finalité que nous défendons – et qui est encore loin d'être effective – est de ne laisser personne de côté. Évidemment, la manière dont un gouvernement choisit de prélever et de redistribuer les ressources révèle ses priorités sociales et économiques. Par exemple, un gouvernement qui investit massivement dans l'éducation, la santé et la protection sociale montre qu'il valorise l'égalité et le bien-être collectif. À l'inverse, l'Arizona, qui dépense une grosse partie de son budget pour soutenir les investisseurs et diminue les sommes allouées aux allocations sociales, souhaite construire la société sur des valeurs de compétitivité et de mérite individuel. Ce n'est évidemment pas notre vision de la fiscalité. Notre campagne, elle, veut transmettre le message que l'impôt est une condition et doit être un outil magnifique pour avancer dans le sens d'une société qui protège, soutient et investit en chacun de nous. ■



Pourquoi notre inconscient n'aime pas l'impôt

Peu de gens voient spontanément l'impôt comme une contribution positive, un acte de solidarité envers la collectivité. Pour la majorité des Belges, il s'agit surtout d'une somme d'argent que l'État prélève. Dans les esprits, payer des impôts revient à perdre de l'argent, et non à recevoir quelque chose : soins, infrastructures, enseignement, sécurité. Cette perception, loin d'être anodine, repose à la fois sur des mécanismes concrets et sur un imaginaire collectif profondément enraciné et nourri par les partis politiques néolibéraux.

La manière dont l'argent est prélevé

Une première clé de compréhension se trouve dans le système même de prélèvement. Il est frappant de constater que les indépendants sont souvent plus critiques vis-à-vis de l'impôt que les salariés. Ce n'est pas uniquement une question d'idéologie ou de statut : c'est aussi une affaire de ressenti comptable et psychologique.

Un salarié est imposé à la source, via le précompte professionnel. Cela signifie qu'une part importante de son revenu ne transite jamais par son compte en banque : elle est directement

versée à l'État. Ce qu'il voit arriver chaque mois, ce sont ses revenus nets. Autrement dit : ce qu'il touche, c'est ce qu'il considère comme à lui. Lorsque vient l'avertissement-extrait de rôle, la plupart de l'impôt est déjà payé. Il n'a jamais eu l'impression qu'on lui prenait quoi que ce soit.

L'indépendant, lui, vit une tout autre expérience. Imaginons un indépendant avec un chiffre d'affaires de 10 000 ou 12 000 euros par mois. Il sait bien qu'il devra retirer ses frais, payer ses cotisations sociales, puis l'impôt. Mais dans les faits, cet argent transite intégralement sur son compte. Il l'a vu passer. Il a parfois investi, dépensé, épargné en fonction de cette somme. Et voilà qu'à la fin de l'année, ou au fil des versements anticipés, on lui demande de reverser plusieurs milliers d'euros à l'État. L'impression est brutale : on lui reprend ce qu'il croyait avoir acquis. Ce sentiment n'est pas seulement comptable, il est existentiel. Il alimente une impression de dépossession, voire de spoliation. Il ne s'agit pas d'une question de mauvaise foi, mais d'un simple effet de temporalité : l'argent a été là, il était devenu familier. Le rendre est douloureux. Et comme cette expérience est ponctuellement aussi celle des autres catégories de travailleurs, lors du recalcul annuel, elle se généralise dans l'imaginaire collectif.

Ce sentiment peut en outre se trouver renforcé par les impôts indirects, comme la TVA, qui s'ajoutent à chaque achat sans qu'on en perçoive clairement l'origine ou l'utilité. Ils sont d'autant plus invisibles qu'ils sont inclus dans les prix, ce qui accen-

tue l'impression d'un prélèvement continu, presque insidieux. À cela s'ajoute encore un autre facteur : le manque de transparence et de lisibilité sur l'usage de l'impôt. Quand on ne sait pas précisément comment l'argent public est utilisé, ou quand les scandales de mauvaise gestion éclatent, le lien entre contribution et bien commun se distend. Ce flou nourrit le ressentiment. L'impôt devient une ponction, non un investissement collectif.

Un cliché qui remonte à longtemps

Mais ce ressenti négatif à propos de l'impôt ne vient pas que du présent. Il s'appuie aussi sur un imaginaire historique et culturel, que nous avons tous en tête, même sans nous en rendre compte.

Depuis des siècles, celui qui perçoit l'impôt est une figure mal-aimée. Dans les Évangiles par exemple, Saint Matthieu est d'abord collecteur d'impôts pour l'Empire romain. Sa rédemption passe par l'abandon de cette fonction. Comme si collecter l'impôt s'opposait directement au message évangélique. Cette idée a laissé des traces dans les sociétés occidentales, longtemps façonnées par des valeurs chrétiennes, même sécularisées.

Et l'on pourrait citer bien d'autres figures marquantes : Robin des Bois, héros populaire par excellence, a une influence paradoxale. Certes, il prend aux riches pour redistribuer aux pauvres, mais l'impôt n'est pas associé à cette redistribution. Au contraire ! Robin des Bois est le champion de la solidarité, mais contre des impôts jugés injustes, levés par des seigneurs cupides. Car au Moyen Âge, l'impôt, c'était la taille, la dîme (10% des récoltes pour l'Église), la gabelle (impôt sur le sel, vital), ou encore la mortemain (taxe à la mort d'un serf). Des prélèvements qui ne finançaient pas l'intérêt général, mais renforçaient la domination de quelques-uns. Des impôts alors antisolidaires, perçus comme une violence, une soumission.

Cet héritage historique n'est pas neutre : il continue de façonner notre perception des impôts aujourd'hui. Le mot lui-même évoque encore, pour beaucoup, une perte de liberté. Être taxé, c'est être dominé. Ne pas l'être, c'est rester maître de soi. Cette équation implicite, bien que fautive dans nos démocraties modernes, reste profondément ancrée.

Même la culture populaire actuelle prolonge ce regard sombre. Dans *Le Dîner de cons*, c'est le fonctionnaire du fisc qu'on tourne en ridicule. Et c'est l'homme d'affaires – celui qui cherche à éluder l'impôt – que le spectateur comprend, voire soutient. L'identification est spontanée : celui qui paie est une victime, celui qui évite, un malin.

Une stratégie néolibérale payante

Enfin, troisième clé d'explication, le fait que les discours politiques de droite – et même du centre – ont constamment renforcé ce fonds culturel négatif par l'utilisation stratégique et insidieuse d'expressions à charge. Depuis des années, ils alimentent l'idée que l'impôt serait un mal en soi, une sorte de punition infligée à ceux qui travaillent ou réussissent. Il suffit d'écouter certains débats parlementaires ou interviews dans les médias pour entendre des expressions comme « asphyxie fiscale », « rage taxatoire », « trop d'impôts tue l'impôt », « matraquage fiscal », « ponctions », ou encore « charges écrasantes ». Ces mots, chargés d'émotion, présentent l'impôt non pas comme une contribution solidaire, mais comme un poids, une violence faite au citoyen.

Ce langage n'est pas anodin. Il installe dans l'imaginaire collectif l'idée que l'argent prélevé par l'État est d'abord perdu, gaspillé, ou volé. Dans les campagnes électorales, il n'est pas rare d'entendre des promesses de « baisse massive de la fiscalité » ou de « simplification fiscale » qui, sous des apparences techniques, désignent souvent des réductions d'impôt ciblées pour les revenus les plus élevés ou pour les entreprises. Dans certains discours des mêmes partis, on oppose les « vrais travailleurs » aux « assistés », comme si l'impôt ne servait qu'à nourrir une prétendue injustice.

Un exemple frappant est celui du débat autour des droits de succession. Des partis de droite proposent régulièrement de les supprimer, parlant d'« impôt sur la mort », sans rappeler qu'ils servent aussi à réduire les inégalités de patrimoine. De même, lorsqu'il est question de fiscalité sur les entreprises, les partis néolibéraux parlent rarement des bénéfices records de certaines multinationales ; ils préfèrent mettre en avant les « entrepreneurs écrasés par les charges » ou les « indépendants pris à la gorge ».

Or, les mots comptent. Ils façonnent notre manière de voir la société. En présentant l'impôt comme un fardeau, certains discours politiques renforcent durablement l'imaginaire négatif de l'impôt. On ne parle pas, ou trop peu, de ce que l'impôt permet de construire (cf. article suivant), mais seulement de ce qu'il retire. Résultat : toute réforme fiscale devient suspecte, et l'idée même d'égalité devant la contribution est fragilisée.

Cette vision des choses est pourtant loin de la réalité. L'impôt, lorsqu'il est juste et bien réparti, est l'un des outils les plus puissants pour construire une société solidaire. Encore faut-il qu'on apprenne à en parler autrement pour accrocher la fiscalité à des représentations plus positives du vivre ensemble, et ainsi replacer l'impôt du bon côté des choses. C'est ce que nous comptons contribuer à faire aux Équipes Populaires, avec cette campagne ! ■



Ce que nous construisons ensemble

Il n'a pas toujours bonne presse. L'impôt est souvent vu comme une charge, une contrainte, voire un fardeau. On l'accuse d'étouffer l'initiative, de pénaliser le travail, de décourager l'épargne ou encore d'être mal redistribué. Pourtant, l'impôt est l'un des piliers invisibles, mais essentiels, d'une société démocratique. Il permet à un pays de fonctionner, de garantir des droits fondamentaux à ses citoyens, d'investir dans l'avenir, de corriger des injustices sociales, et de créer un cadre de vie plus digne et plus équitable.

159,5 milliards d'euros de recettes ont été perçues par l'État fédéral en 2024 (Cf. article suivant). Une partie importante de ce montant – 50,5 milliards d'euros en 2024 (source : **Cour des comptes**) – est directement affectée à la sécurité sociale, c'est-à-dire à tout ce qui relève des soins de santé, des pensions, des indemnités de maladie, du chômage, des allocations familiales, etc. La sécurité sociale est majoritairement financée par les cotisations sociales (distinctes de l'impôt) mais comme celles-ci ne suffisent pas (ce qu'on appelle le « trou de la sécu »), l'impôt vient compléter la différence.

C'est ce financement qui permet, entre autres, à chaque personne hospitalisée de n'avoir à payer qu'une fraction du coût réel de ses soins. En 2024, les dépenses pour les soins de santé s'élevaient à plus ou moins 43 milliards d'euros dont 37 milliards pour les remboursements de soins de santé (source : INAMI). Une journée à l'hôpital coûte en réalité plusieurs centaines d'euros ; sans l'impôt, ces montants seraient à charge directe du patient. Une chimiothérapie, une opération, une réanimation, une grossesse compliquée : autant d'événements de vie où le filet de sécurité collective prend le relais pour éviter que la santé ne devienne un luxe.

Des pensions à hauteur d'un tiers du budget social

Autre poste majeur : les pensions. En 2024, près de 66 milliards d'euros ont été versés aux pensionnés (source : pensionstat). Ce financement permet à des millions de Belges âgés de vivre dignement après leur carrière. Sans ce soutien, une majorité tomberait sous le seuil de pauvreté.

L'enseignement, levier d'égalité

L'enseignement est également un pilier central de la redistribution. En Belgique, 35 milliards d'euros ont été consacrés à l'enseignement obligatoire et supérieur en 2023 (source : SPF Finances). Cela finance les écoles, les salaires des enseignants, les bâtiments, les manuels scolaires, mais aussi des services invisibles comme le transport scolaire, les repas pour les enfants en situation de précarité, ou l'enseignement spécialisé.

Les « autres » : ces services publics qu'on oublie trop souvent

Mais l'impôt ne s'arrête pas à ces grands blocs. Il finance aussi une multitude de services que nous utilisons toutes et tous, parfois sans même y penser. En 2022, environ 32 milliards d'euros ont été affectés à d'autres fonctions publiques essentielles.

Les espaces publics et les loisirs

L'entretien des plaines de jeux, des piscines publiques, des bibliothèques, des maisons de jeunes, des salles de sport communales, des musées, des festivals subventionnés – tout cela est financé par l'impôt local et régional. Ces investissements, bien que diffus, créent du lien social et un cadre de vie riche.

L'administration

Il faut aussi des moyens pour que tout l'appareil de l'État fonctionne : délivrance de cartes d'identité, enregistrement des naissances, urbanisme, permis de conduire, élections. Cela représente plusieurs milliards, mais c'est ce qui fait tourner notre démocratie.



La justice

Chaque année, environ 2 milliards d'euros sont alloués au fonctionnement des tribunaux, des greffes, de l'aide juridique, de la police judiciaire (source : SPF Justice). Au passage, on sait que la justice manque de moyens en Belgique. Le but est pourtant que les citoyens aient accès à un système impartial, équitable et accessible à tous.

L'environnement et la gestion des déchets

Le tri des poubelles, la propreté publique, l'assainissement des eaux usées, les déchetteries, les campagnes de sensibilisation écologique coûtent environ 2,1 milliards d'euros chaque année (source : Régions). C'est grâce à ces investissements que les parcs sont propres, que les rivières sont moins polluées, que nos villes sont vivables.

Les routes et infrastructures

Environ 4,2 milliards d'euros sont utilisés pour entretenir les autoroutes, les tunnels, les ponts, et les infrastructures ferroviaires (source : Régions et Infrabel). Ce sont nos trajets quotidiens qui sont facilités, mais aussi le bus scolaire, les livraisons, les ambulances, le métro.

La sécurité

La police et les services de secours absorbent environ 5,6 milliards d'euros. Ce financement permet de garantir la présence policière, la protection civile, les centres d'appel d'urgence, et le déploiement de la police locale dans chaque commune (source : SPF Intérieur).

*L'impôt, c'est aussi
notre démocratie
en action*

Contrairement à un cliché bien installé (Cf. article précédent), l'impôt n'est pas une confiscation. C'est une décision collective, votée par les représentants élus, pour financer des choix de société. Il existe des débats – et ils sont nécessaires – sur le niveau de prélèvement, sur la progressivité, sur les exemptions. Mais remettre en question l'existence même de l'impôt revient à remettre en question les fondements d'une société solidaire.

Regardons ailleurs : que se passe-t-il sans impôt ?

Dans certains pays où l'impôt est très faible, chaque service devient payant. Aux États-Unis, il n'est pas rare qu'un accouchement coûte entre 10 000 et 30 000 dollars. Une ambulance peut coûter plus de 1 000 dollars. L'université publique est rarement gratuite. Le moindre passage aux urgences devient un cauchemar financier.

Sans impôt, il n'y aurait pas non plus de ramassage des ordures, pas de voiries, de trottoirs, de places et de parcs publics, pas de police de proximité, pas de crèches publiques, pas de pistes cyclables, pas d'éclairage communal, pas de plaines de jeux ou de terrains de sport... Tout deviendrait affaire de financements privés, ce serait la porte ouverte aux pots-de-vin, à la corruption, au règne de la loi du plus riche...

Augmentation des coûts de santé et des assurances santé aux USA en 2025

(French District)

Spécialité	France	USA *
Consultation généraliste	25€	200€
Scanner	100€	1 000€
Passage aux urgences	300€	3 000€
Accouchement par voie basse	3 000€	30 000€
Mammographie	70€	700€

* Prix moyen observé dans le secteur privé



L'impôt nous enrichit tous

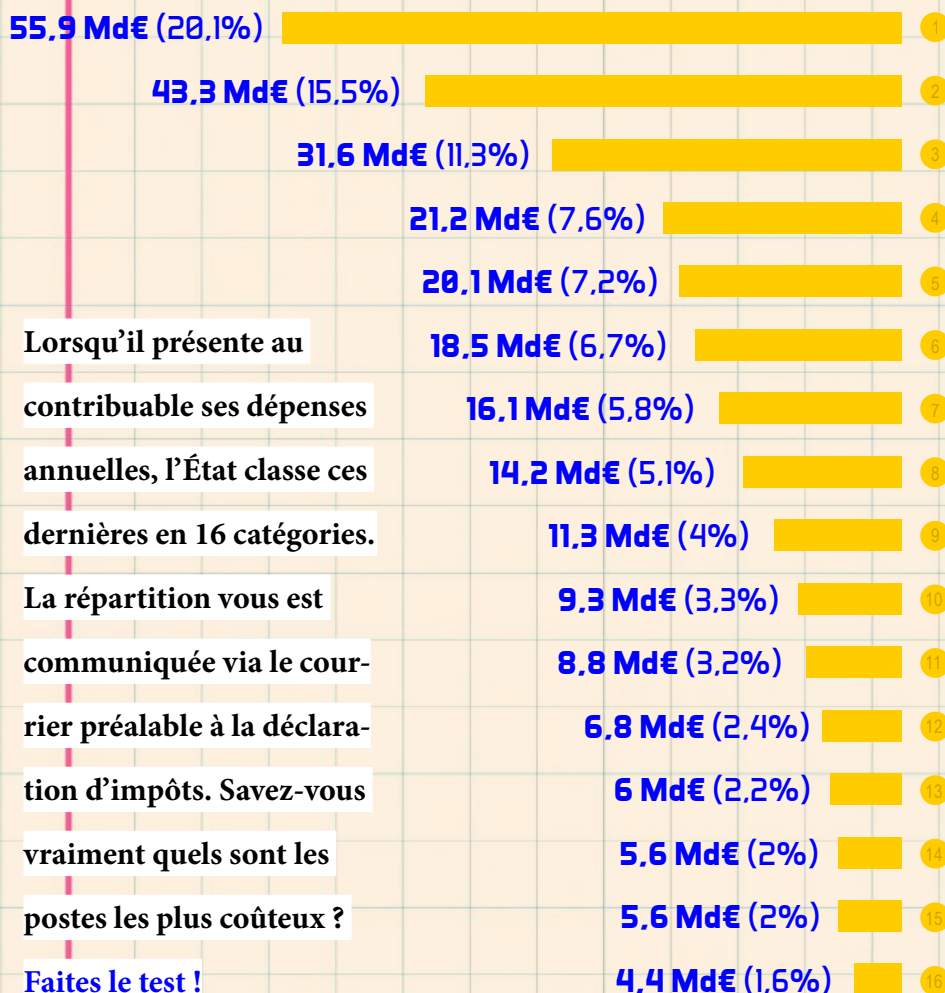
En réalité, l'impôt n'est pas ce que l'on perd, mais ce que l'on met en commun pour vivre mieux. Il est la condition d'un espace public partagé, d'une santé accessible, d'une éducation égalitaire, d'un vieillissement digne. Il est ce qui relie une société, bien plus qu'un contrat : un engagement réciproque.

Et si l'impôt est critiquable, c'est toujours pour le rendre plus juste, plus progressif, plus efficace. Mais sa nécessité, elle, ne devrait jamais être mise en doute. À travers nos contributions fiscales, nous construisons des écoles, des routes, des hôpitaux, des tribunaux, des crèches, des bibliothèques. Nous entretenons un tissu social. Nous affirmons que personne ne doit être laissé de côté. Et cela, en démocratie, c'est la plus belle des promesses.

Jouons !

À quoi servent les impôts et cotisations sociales ?

(278,7 Md€)



(Chiffres 2023 communiqués par le Service Public Fédéral FINANCES)

RÉPONSES

Dans l'ordre décroissant :
1. Pensions - 2. Soins de santé - 3. Enseignement - 4. Politique économique - 5. Gestion des administrations publiques - 6. Invalidité et maladie - 7. Chômage et exclusion sociale - 8. Transport - 9. Famille et enfants - 10. Dette publique - 11. Ordre et sécurité publiques - 12. Environnement - 13. Loisirs, culture et culte - 14. Recherche fondamentale - 15. Autres - 16. Défense

Famille
et enfants

Enseignement

Soins de santé

Ordre et
sécurité publiques

Pensions

Environnement

Défense

Autres

Politique
économique

Recherche
fondamentale

Dette publique

Transport

Loisirs,
culture et culte

Chômage et
exclusion sociale

Invalidité
et maladie

Gestion des
administrations
publiques

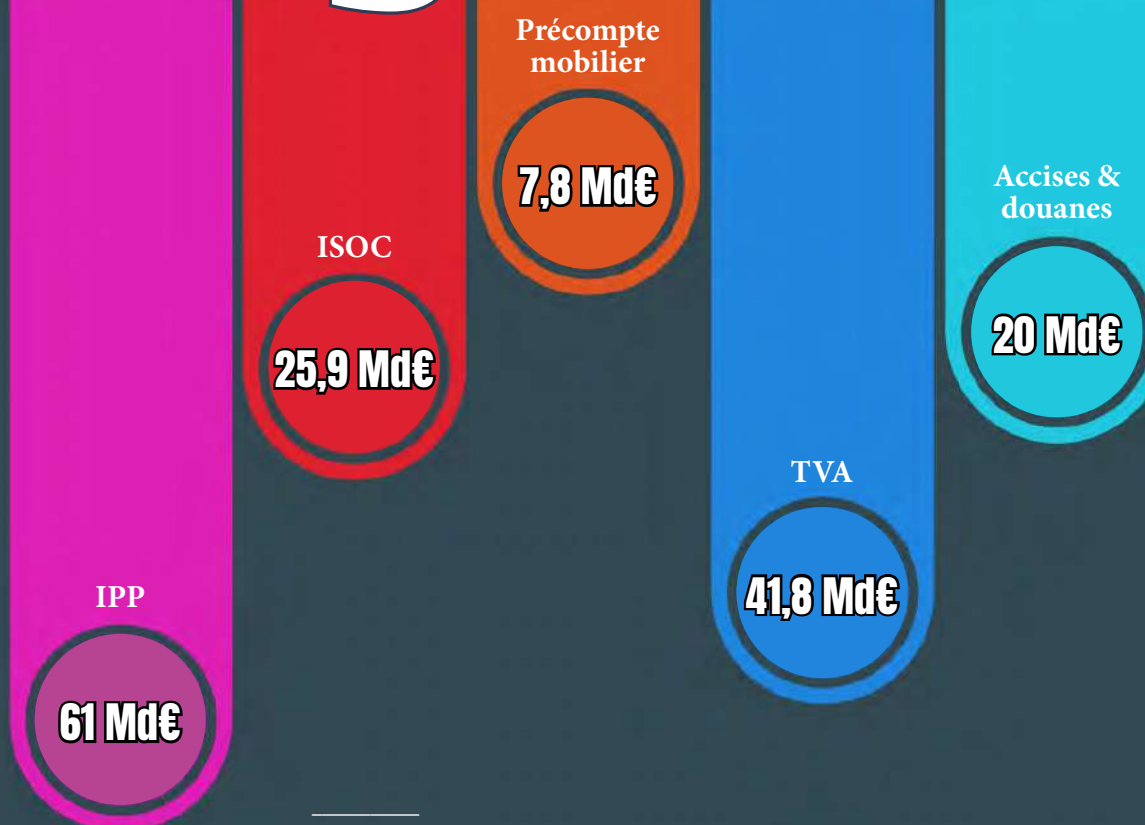
En 2024, les dépenses publiques ont atteint **334 milliards d'euros**. 50% de cette somme provient donc des **impôts directs** (revenus, sociétés) et **indirects** (TVA, accises) et de quelques recettes **non fiscales**. 30% vient des **cotisations sociales**. Une partie provient aussi d'**emprunts**, ce qui creuse la dette publique. Le reste est collecté à d'autres niveaux de pouvoir via des **taxes** communales et provinciales (taxe de circulation, taxe poubelles, etc.), ou encore le **précompte** immobilier, un impôt régional sur la possession de biens immobiliers (terrains, maisons, appartements, etc.). Il constitue une recette fiscale importante pour les régions, les provinces et surtout les communes, qui perçoivent une partie de cet impôt via des **centimes additionnels**.

Les impôts sont obligatoires et payés à l'État, sans lien direct avec un avantage personnel. Ils servent à financer l'ensemble des **services publics** : justice, routes, enseignement, défense, etc. Tout le monde paie des impôts (directs ou indirects) : travailleurs, entreprises, consommateurs... En 2024, ils ont rapporté **159,5 milliards d'euros**.

Les cotisations sociales sont des prélèvements liés au travail, payés par les employeurs et les travailleurs. Ils servent à financer la sécurité sociale : pensions, soins de santé, chômage, allocations familiales. En échange, on a droit à une protection sociale. En 2024, **88 milliards d'euros** ont été ainsi collectés.

Budget de la Belgique : D'où vient l'argent ?

Faire fonctionner notre pays coûte de l'argent. Ce sont les **dépenses publiques**. Pour s'assurer que les factures soient payées, l'État renfloue ses caisses par différents moyens, ce sont les **recettes publiques**.



Chiffres issus de : <https://www.ccrek.be> - <https://finances.belgium.be> - <https://bosa.belgium.be>
Selon les sources consultées, les montants annoncés peuvent varier légèrement.
Ces écarts restent faibles et n'altèrent pas la démonstration globale de l'article.

Impôts directs

61 Md€

Impôt des personnes physiques (IPP) : chaque personne majeure qui réside ou travaille en Belgique est appelée « **contribuable** » et doit payer un impôt sur ses revenus (salaires, pensions, etc.). L'impôt d'un travailleur salarié est proportionnel à sa rémunération et retenu avant le paiement du salaire net via le « **précompte professionnel** ». Il est basé sur des tranches progressives : les premiers euros du revenu sont exemptés d'impôt. Chacune des tranches suivantes est imposée à un taux fixe, mais de plus en plus élevé. De cette manière, chacun participe en fonction de ses moyens. Cette progressivité est en chute libre, en Belgique comme partout dans le monde. Le taux d'imposition des plus hauts revenus a baissé de 40% en moyenne depuis 1981. L'impôt d'un travailleur indépendant est calculé sur son revenu annuel net, c'est-à-dire son chiffre d'affaires duquel ont été déduits les frais professionnels, taxes et cotisations. Les ASBL, syndicats, etc. sont aussi prélevés via l'**Impôt des personnes morales (IPM)**. L'IPP a rapporté 61 milliards en 2024.

25,9 Md€

Impôt des sociétés (ISOC) : impôt sur les bénéfices des sociétés. Il est collecté par l'État via ce qu'on appelle des « versements anticipés » que les entreprises et les sociétés payent en cours d'exercice pour ne pas devoir régler tous leurs impôts à la fin de l'année. Au cours des dernières décennies, les bénéfices des grandes sociétés ont plus que triplé. Mais les taux de l'impôt sur les bénéfices des entreprises ne cessent de diminuer. De plus, les entreprises multinationales pratiquent tellement d'**optimisation fiscale** que leur contribution est assez faible. L'ISOC a rapporté 25,9 milliards en 2024.

7,8 Md€

Le **précompte mobilier** : impôt retenu à la source sur les revenus de capitaux et biens mobiliers, c'est-à-dire sur les revenus financiers comme les intérêts (livrets d'épargne, obligations, comptes à terme), les **dividendes** (actions, parts sociales) et certains autres revenus (placements, loyers, etc.). Le précompte mobilier a rapporté 7,8 milliards en 2024.

Impôts indirects

41,8 Md€

TVA (Taxe sur la Valeur Ajoutée) : une taxe s'applique sur tous les biens et services (21% standard, taux réduits à 6% ou 12% pour certains produits). Nous la payons quand nous achetons quelque chose, que nous allons chez le coiffeur ou même lors de nos achats en ligne. Cette taxe est non progressive car elle traite de manière semblable chaque consommateur quel que soit son niveau de revenu. Au final, la proportion de l'argent du ménage qui va partir dans la TVA sera donc plus élevée chez les moins fortunés. La TVA a rapporté 41,8 milliards en 2024.

20 Md€

Accises : ce sont des impôts indirects spécifiques appliqués sur la consommation de certains produits jugés sensibles ou à fort impact social, sanitaire ou environnemental. Ils visent à dissuader la consommation de ces produits ou à financer les coûts qu'ils engendrent pour la société. Exemples : carburants, mazout de chauffage, boissons alcoolisées et sucrées, produits du tabac. Les accises ont rapporté 11 milliards en 2024.

Droits d'enregistrement, de succession ou de douane : un droit de douane est un impôt perçu sur des marchandises importées depuis un pays extérieur à l'Union européenne. Les droits d'enregistrement concernent les achats immobiliers, les donations, etc. Les droits de succession s'appliquent lors des héritages. Les frais de douane et d'enregistrement ont rapporté 9 milliards en 2024.

Autres

8,6 Md€

Recettes non fiscales : il s'agit des dividendes d'entreprises publiques (ex. : bpost, Proximus, etc.), des amendes pour des infractions, des frais de justice, de la vente (occasionnelle) de biens publics, d'intérêts sur les prêts, de loyers des biens de l'État ou encore des contributions et des subventions de l'Union européenne. Les recettes non fiscales ont rapporté 8,6 milliards en 2024.

Non fiscal

8,6 Md€

Recettes de la sécurité sociale en 2024 : les recettes de la sécurité sociale sont estimées à **88 milliards d'euros** pour l'année 2024. Elles sont constituées essentiellement des cotisations à charge des employeurs et des travailleurs (salariés et indépendants), même si 5% de ce montant est issu de recettes diverses. Les recettes prélevées via les cotisations ne couvrent pas l'ensemble des frais de la sécurité sociale, qui se chiffre à 140 milliards pour l'année 2024. C'est pourquoi une partie de l'argent prélevé via les impôts est utilisée pour combler la différence (environ 50 milliards en 2024).

« Avec l'Arizona,
l'impôt ne sera pas plus juste
et les caisses se videront »



Daniel Puissant

Julien Desiderio

Guillaume Lohest

Wivryne Gaziaux

Christophe Quintard

Regards croisés au sein du Réseau pour la Justice Fiscale

La campagne des Équipes Populaires a pour but de souligner l'importance de l'impôt – dit autrement, des contributions – dans une société qui vise la **justice sociale**, l'égalité et l'accès aux droits pour toutes et tous. Ce combat est au cœur du Réseau pour la Justice Fiscale (RJF). Mais il est possible, pour un gouvernement, de dénaturer la fonction civilisatrice de l'impôt et d'en faire un outil de division et de mérite, injustement prélevé, injustement réparti. Si les mots sont durs, c'est parce que le jugement du RJF sur ce gouvernement est sévère. Nous avons recueilli les impressions de quelques-uns de ses membres...

Guillaume : *Comme tout gouvernement, l'Arizona a besoin des impôts pour pouvoir composer son budget. On a pourtant beaucoup entendu, de la part de plusieurs partis au pouvoir, des discours hostiles à l'impôt durant la campagne électorale. Comment comprendre cela ? Quelle est l'idéologie de ce gouvernement par rapport à la fiscalité ?*



Le gouvernement Arizona trouve que la fiscalité est trop élevée pour les gens qui travaillent. Il projette de diminuer l'impôt sur les personnes physiques (IPP) pour les travailleurs, en compensant la diminution des recettes fiscales entraînée par cette diminution par des économies dans la plupart des

départements fédéraux et par des économies dans la sécurité sociale. Il s'agit bien de mesures de droite !

C'est clair, le gouvernement Arizona n'aime pas vraiment l'impôt, en tout cas pas celui qui affecte les grandes entreprises et les plus riches. Son idéologie principale repose sur une logique néolibérale : attirer les investisseurs en limitant la « charge fiscale » – c'est comme cela qu'il considère les contributions – sur les grandes entreprises et les hauts revenus, tout en reportant le poids de l'effort sur les classes moyennes et les plus précaires par des mesures non fiscales. La volonté du gouvernement est de faire porter le poids des efforts sur les personnes qui peuvent le moins y échapper, plutôt que sur les personnes qui ont les épaules les plus larges. Il se méfie de la redistribution et privilégie une politique fiscale axée sur la compétitivité plutôt que sur la justice sociale.



Effectivement, ce gouvernement, fidèle à une approche néolibérale, voit les contributions sociales et fiscales comme une sorte de péché originel de notre modèle socio-économique... Raison pour laquelle il tente, par tous les moyens détournés, de

diminuer la contribution des plus aisés dans notre société. Cela passe notamment par les cadeaux attribués aux entreprises : réductions de cotisations sociales à hauteur de plus d'un milliard, maintien de la mesure « zéro coti » dont l'inefficacité économique a été démontrée par la Cour des Comptes et des études universitaires... Cela passe aussi par l'absence d'avancées réelles en matière de transparence fiscale pour les hauts revenus et patrimoines (car on ne peut faire contribuer les revenus et patrimoines que si on les connaît bien), alors qu'il est prévu d'établir un « cadastre des pauvres » (registre des tarifs sociaux et autres « avantages » auxquels les allocataires sociaux ont accès)... pour éventuellement diminuer leurs allocations ou leur revenu d'intégration sociale (RIS).



" Ce gouvernement, fidèle à une approche néolibérale, voit les contributions sociales et fiscales comme une sorte de péché originel de notre modèle socio-économique ... "

Je rejoins tout ce qui a été dit, mais souhaiterais aussi ajouter la vision très « méritocratique » et « individualiste » du gouvernement Arizona, tout comme la méthode qu'il utilise pour légitimer son idéologie, consistant à monter une partie de la population contre une autre : les travailleur·euse·s contre les chômeur·euse·s et les malades de longue durée. En faisant cela, il invisibilise et détourne le regard de celles et ceux qui détiennent de gros patrimoines et/ou des entreprises qui payent trop peu d'impôts (comparativement à la majorité de la population) et/ou pratiquent l'évasion ou la fraude fiscale. Le message du gouvernement est « qui veut, peut » et doit être récompensé pour son travail, mais en réalité, son ultime objectif est la croissance du PIB. Peu importent les conditions de travail des travailleur·euse·s car celles et ceux qu'il soutient ce sont les (grosses) entreprises et les (gros·se·s) investisseur·euse·s. Dans cette vision, les services publics et la protection sociale constituent d'énormes cailloux dans le budget puisque « trop coûteux ». Raison pour laquelle il restreint constamment les budgets, cherche à privatiser les services publics et à conditionner de plus en plus l'accès à la protection sociale.



Guillaume : *Comme l'Arizona est tout de même issu de compromis et que Vooruit en fait partie, on peut supposer qu'il y a peut-être quand même l'une ou l'autre bonne mesurette, qui irait dans le sens d'un peu plus de justice sociale. On a par exemple entendu cette expression : faire contribuer les épaules les plus larges... Qu'en est-il, dans les faits ?*



La seule bonne mesure (si elle est adoptée) est la taxation des plus-values financières. Mais à condition qu'elle frappe bien les épaules les plus larges. Si les sociétés holdings, par exemple, échappent à cette mesure, la cible sera totalement ratée.

Je suis d'accord avec Daniel. L'introduction d'une taxe sur les plus-values est une avancée, car elle répond à une demande de longue date pour une meilleure taxation du capital et brise un véritable tabou dans le paysage fiscal en Belgique. Cependant, son impact réel restera limité par de nombreuses exceptions, et un seuil d'exemption élevé qui protège surtout les grands investisseurs. Cela réduira la portée de cette mesure et limitera sa capacité à corriger les inégalités, même s'il s'agit d'un pas dans la bonne direction.



Oui, c'est vrai, mais je me méfie de la manière dont la mesure va être finalisée. Si le texte légal qui la met en œuvre est une passoire, il s'agira d'une victoire purement symbolique dont le coût sera trop important. Les libéraux mettront toujours en avant qu'une loi sur le sujet existe, mais la réalité sera que seuls quelques

quidams peu ou mal conseillés paieront cette taxe. Signalons d'ailleurs qu'à ce stade, selon la presse, l'Inspection des Finances juge le projet de texte trop instable et pas assez ficelé pour assurer la rentrée budgétaire escomptée de 500 millions €. ... Non seulement le texte n'est pas à la hauteur de l'ambition, mais l'ambition elle-même est déjà minimaliste. En effet, les services d'études du SPF Finances estiment qu'une taxe sur les plus-values, sans série d'exceptions, pourrait permettre de récolter 1,25 milliard €. Plus du double, donc, de ce que vise l'Arizona !

Guillaume : On peut maintenant passer en revue tout ce qui est contraire à la justice fiscale dans l'accord de gouvernement. Tout ce qui va à l'encontre de nos revendications, au RJF...



Au RJF, nous estimons que le poids de l'IPP devrait être diminué pour tous les petits revenus, pas seulement pour celles et ceux qui travaillent, mais également pour les pensionnés et les chômeurs notamment. En outre, cette mesure ne devrait pas bénéficier aux gros revenus et à la classe moyenne supérieure. Or dans le projet de l'Arizona, qui est donc d'augmenter simplement la quotité exemptée d'impôt, tous les contribuables (y compris les hauts et moyens revenus) bénéficieront de la mesure. Cette diminution d'impôts généralisée, qui bénéficie aussi aux moyens et hauts revenus, coûte donc plus cher et n'est pas ciblée sur celles et ceux qui en ont vraiment besoin.

C'est la même injustice que je souhaite pointer : la quotité exemptée d'impôt, censée augmenter les revenus nets, profitera essentiellement à la moitié de la population qui dispose des plus hauts revenus, tandis que les personnes dans les situations les plus précaires n'en bénéficieront pas ou très peu. Cette mesure coûtera 3,5 milliards € et creusera davantage le déficit public, sans véritable compensation par une taxation plus juste sur les grandes fortunes. En résumé, c'est une réforme coûteuse, non ciblée, qui profite aux plus aisés, tout en aggravant les déséquilibres budgétaires. C'est d'autant plus insensé que, pour payer ce cadeau fiscal, on va faire des économies sur les soins de santé, les pensions et les allocations les plus basses par la suppression de l'enveloppe bien-être.



Comme Julien, je constate que la mesure fiscale phare de l'augmentation de la part de revenus non taxés – annoncée à ce jour, mais qui disparaîtra peut-être sous le poids de la politique de réarmement souhaitée par ce gouvernement – sera financée par des coupes budgétaires dans la sécurité sociale.

En outre, certaines personnes verront la fiscalité sur leur allocation sociale augmenter, par le biais de la soumission du RIS à l'impôt, la suppression de la réduction d'impôt pour les allocations de chômage, et par la forte diminution de la réduction d'impôts pour certaines pensions. Clairement, à ce jour, l'analyse montre que ce gouvernement a fait le choix de ne rien miser sur le social et, comme le gouvernement Michel, de vider les caisses en ne prévoyant pas de réelles mesures compensatoires permettant de financer les cadeaux aux entreprises et autres dépenses militaires.

Guillaume : Si l'on doit porter un regard plus global sur la fiscalité Arizona, on ne peut donc qu'avoir des mots très durs, tant la balance penche quasi exclusivement en faveur des plus riches et des acteurs économiques puissants, et en défaveur des allocataires sociaux et des personnes plus fragiles. Quelles seraient vos conclusions ?



Pour l'Arizona, l'objectif n'est pas d'utiliser les impôts pour créer et améliorer les services publics et permettre à toutes et tous de vivre dignement, mais bien que ces services soient réduits au strict minimum et que chacun se débrouille puisque « nous sommes maîtres de notre propre destin ».

Cette vision et les mesures prises – ou non prises par le gouvernement, notamment en termes de justice fiscale – discriminent d'autant plus les femmes. Puisque ce sont elles qui souvent, non seulement, travaillent dans les secteurs les plus précarisés, mais aussi, celles dont la vie dépend le plus des services publics et de la protection sociale.

On peut dire qu'il n'y a pas de véritable réforme fiscale sous ce gouvernement. L'impôt ne sera pas plus juste. La réforme promise, censée permettre un écart de 500 € entre les revenus des travailleurs et ceux des allocataires sociaux, ne se fera pas en récompensant le travail, mais en punissant la pauvreté. En réduisant les prestations sociales et les protections pour les plus vulnérables, en rendant plus difficiles les départs anticipés à la pension, le gouvernement Arizona ne fait que creuser les inégalités. Or, les gens ont voté pour une revalorisation de leur travail, pas pour que leurs voisins deviennent plus pauvres. Comme l'a dit Wivynne, ce sont surtout les femmes qui seront touchées par ces mesures. Pourquoi ? Parce qu'elles sont surreprésentées parmi les travailleurs à temps partiel, les emplois précaires et les petites pensions.



" Les gens ont voté pour une revalorisation de leur travail, pas pour que leurs voisins deviennent plus pauvres "



À nouveau, je ne peux qu'abonder dans le sens de ce qui a été dit : la politique mise en œuvre par ce gouvernement ne permettra pas de réaliser de véritables avancées vers une plus grande justice fiscale. Les travailleurs et travailleuses du secteur privé et public voient les fondements de leur régime

de sécurité sociale fortement démantelé et déstabilisé, tant en matière de constitution de droits qu'en termes de financement. Et c'est vrai, ce gouvernement De Wever-Bouchez apparaît fortement masculiniste en ce qu'il prévoit une batterie de mesures qui attaquent principalement les femmes. Par contre, aucune mesure permettant d'améliorer les conditions de travail, et donc permettant de recueillir de bons revenus du travail, ne se retrouve sur la table. Que du contraire, en prévoyant une flexibilisation à outrance du marché de l'emploi, les travailleurs et travailleuses seront fragilisés. Sur base de ce régime, la Belgique ne pourra que voir les inégalités augmenter et son taux de pauvreté, à nouveau, se dégrader. Triste bilan en perspective. ■



Même des riches veulent être taxés

En marge du Forum économique mondial de Davos de 2024, plus de 260 milliardaires adressaient une lettre ouverte¹ aux décideurs : « *Notre message à Davos est simple : les dirigeants élus doivent nous taxer, nous, les super-riches* ».

Non vous ne rêvez pas, vous avez bien lu le titre ! Regroupée sous la bannière « Proud to pay more (Fiers de payer plus) », l'initiative rassemble plusieurs collectifs de millionnaires comme le mouvement américain *Patriotic Millionaires* et son pendant anglais, *Tax me now, Millionaires for humanity*, ainsi que l'ONG Oxfam.

Les signataires constatent que le « ruisellement » est un leurre, promesse non tenue que tout le monde bénéficiera de l'enrichissement d'autres. Et s'inquiètent de la perte de confiance de la part de l'opinion publique dans les institutions démocratiques, en particulier des jeunes qui vivent les inégalités. Pour eux, c'est



un danger pour la démocratie. Tout comme les conséquences sur la planète et les multiples crises, financière, écologique, la pandémie : « Pendant ce temps, les impôts sur les travailleurs ont continué, l'austérité a fait rage, l'inflation est montée en flèche et près de deux milliards de personnes ont dû faire face à la hausse du coût de la vie. Simultanément, la richesse des milliardaires continue de croître de façon spectaculaire ».

Redistribuer, c'est normal !

« Il existe un besoin social, économique, écologique, intergénérationnel et démocratique évident de répondre aux inégalités économiques extrêmes. Et pourtant, les dirigeants politiques n'ont pas été capables de mettre en place une solution toute simple : augmenter les impôts des ultra-riches. [...] Notre plaidoyer pour une fiscalité plus équitable n'est pas une mesure radicale mais un retour à la normale », ajoutent-ils. « Cela ne modifiera pas fondamentalement notre niveau de vie, ni ne privera nos enfants ni ne nuira à la croissance économique de nos pays. Mais cela transformera une richesse privée extrême et improductive en un investissement pour notre avenir démocratique commun². »

Parmi les demandeurs les plus connus, on retrouve Abigail Disney, la petite-nièce de Walt Disney qui insiste sur la pollution des ultra-riches et souhaite être davantage taxée pour permettre aux gouvernements d'aider la population touchée par la crise écologique, mais aussi pour faire en sorte de limiter les dégâts. Dans une interview accordée à France 2³, elle reconnaît que c'est la culpabilité qui est son moteur d'action. Et fait une nette distinction entre la philanthropie et un système d'imposition : « La philanthropie, c'est génial mais ce n'est pas la démocratie ! Je ne veux pas vivre dans un pays où c'est une poignée de gens très riches qui décident quelles écoles et quels hôpitaux sont performants parce qu'ils leur donnent leur argent, c'est ça la philanthropie. Le principe des impôts, c'est de mettre tout notre argent en commun et ensuite de donner le pouvoir à nos élus de décider quelle est la façon la plus juste et la plus efficace d'utiliser cet argent. La plupart des Américains diraient reconstruisons les routes, les ponts, rénovons la sécurité sociale, finançons les écoles publiques... ».

Ce mouvement de millionnaires *Patriotic Millionaires* voulant payer plus d'impôts a vu le jour aux États-Unis en 2010. Sur leur site, on peut lire que ce mouvement « n'a pas été créé pour des raisons altruistes ou charitables, mais parce que la stabilité de notre nation et la survie de notre démocratie sont menacées par les inégalités extrêmes (...) ». Il a été lancé par Morris Pearl, qui a fait carrière dans la finance et a conseillé notamment des banques et des gouvernements lors des crises financières de 2008 et 2011. Storytelling oblige, il raconte que sa prise de conscience a eu lieu alors qu'il était en train de manger des moelleux au chocolat avec des banquiers en Grèce en 2011. Au moment de la crise de la dette publique grecque, il était alors l'un des directeurs généraux de Black Rock, le plus gros ges-

tionnaire d'actifs au monde. « J'étais à un déjeuner important avec des banquiers en haut d'un immeuble du centre d'Athènes et par la fenêtre j'ai vu des gens, j'ai d'abord cru que c'était une parade puis je me suis rendu compte que c'était une manifestation contre les plans d'austérité et nous on mangeait tranquillement des fondants au chocolat et je me suis dit, à part soutenir les banques, est-ce qu'on aide vraiment les gens en Grèce⁴ ? » Le lendemain, il démissionnait de son poste. Ce mouvement agit à deux niveaux : auprès de la population pour faire prendre conscience que l'impôt est injuste et qu'il faut le corriger, et auprès des riches pour qu'ils fassent pression. Le problème, c'est qu'aux États-Unis, les campagnes politiques coûtent très cher et qu'elles sont financées par le privé, on comprend dès lors très vite la réticence des futurs élus de taxer les plus riches. « La dernière élection de mi-mandat en 2022 a coûté 6 milliards, effectivement les politiques qui dépendent de ça ne seront pas nécessairement très favorables à modifier totalement le système⁵. »

L'extrême richesse menace la démocratie

En Europe, on connaît aussi ce type de mouvement sous la bannière « Tax me now » qui regroupe des millionnaires autrichiens. Il a été cofondé en 2021 par Marlene Engelhorn, signataire de la lettre « Proud to pay more », héritière du géant allemand de la chimie BASF. À la mort de sa grand-mère, Traudl Engelhorn-Vechiatto, en septembre 2022, elle a hérité de 27 millions d'euros dont elle a reversé 92% à des associations : « Je n'ai pas travaillé ni fait quoi que ce soit pour mériter cet argent⁶ ». « Dans une démocratie, les lois doivent refléter les intérêts de chacun, permettant ainsi à l'ensemble de la société de s'épanouir et en veillant à protéger les communautés les plus vulnérables et marginalisées », explique-t-elle dans le plaidoyer de « Proud to pay more ».

Un sondage de 2024⁷ réalisé auprès des 5% des personnes les plus riches⁸ au sein des pays du G20 indique que 74% des sondés sont favorables à une augmentation des impôts sur la fortune afin d'aider à faire face à la crise du coût de la vie et à améliorer les services publics. Mais quelle est leur motivation ? Que ce soit au travers de ce sondage – 54% des participants pensent que l'extrême richesse représente une menace pour la démocratie – ou dans la lettre qu'ils ont donnée aux décideurs à Davos (« si les représentants élus des principales puissances économiques mondiales ne prennent pas de mesures pour faire face à la hausse considérable des inégalités économiques, les conséquences seront tout aussi catastrophiques pour la société »), les super-riches ont peur du climat instable et constatent notamment la montée du populisme. Ils souhaitent investir massivement dans les services publics : 70% pensent que l'économie serait plus solide si nous augmentions les impôts sur l'extrême richesse dans le but d'investir dans les services publics et les infrastructures nationales.

« La véritable mesure d'une société réside non seulement dans la manière dont elle traite ses membres les plus vulnérables, mais aussi dans ce qu'elle exige de ses membres les plus riches. Notre avenir est celui de la fierté fiscale ou de la honte économique. C'est le choix que nous devons faire. » (« Proud to pay more »)

1. <https://proudtopaymore.org>.

2. Rapport « Proud to pay more », <https://patrioticmillionaires.org/wp-content/uploads/2024-Proud-to-Pay-More-report.pdf>.

3. « Je suis riche : taxez-moi ! », reportage d'Olivier Sibille, Valérie Lucas, Arnaud Pacary et Harold Horoks, dans l'émission *Envoyé spécial*, 18 janvier 2024.

4. *Idem*.

5. Stéphane Bussard, éditorialiste pour « Le Temps » sur le plateau de l'émission *Objectif Monde L'hebdo*, 2024.

6. « Je n'ai pas travaillé ni fait quoi que ce soit pour mériter cet argent : Marlene Engelhorn, 33 ans, a redistribué son héritage de 27 millions d'euros », *Le Monde*, Marie Charrel, 8 mai 2025.

7. Enquête menée par Suration pour le compte de *Patriotic Millionaires*. Plus d'infos : <https://oxfambelgique.be>.

8. 2300 personnes qui détiennent plus d'un million de dollars d'actifs investissables, sans prendre en compte leurs maisons.

9. Rapport d'Oxfam sur les inégalités, publié à l'occasion du Forum économique mondial de Davos, 2025.

10. www.lecho.be/dossiers/davos/jan-colruyt-se-joint-aux-millionnaires-demandant-a-etre-taxer-davantage/10520226.html.

11. *Idem*.

12. Émission *Objectif Monde L'hebdo*, 2024.

13. <https://oxfambelgique.be/taxerles-riches>.

14. *Idem*.

15. Étude publiée dans *Nature Climate Change* relayée par *Le Monde*, mai 2025.

16. <https://oxfambelgique.be/taxerles-riches>.

Avec ou sans les riches, force est pourtant de constater que les avancées en matière de justice fiscale sont anecdotiques, les inégalités se creusent encore et toujours. Dans le rapport d'Oxfam sur les inégalités⁹, on peut lire que la fortune des milliardaires a augmenté trois fois plus vite en 2024 qu'en 2023. À ce rythme, le monde devrait compter cinq super-milliardaires d'ici dix ans. En parallèle, le nombre de personnes en situation de pauvreté n'a presque pas évolué depuis 1990 du fait de la multiplication des crises économiques, climatiques et géopolitiques. ■

Jan Colruyt : Qui est l'unique signataire belge ?

Jan Colruyt (56 ans) est le cousin de Jef Colruyt, petit-fils du fondateur du groupe Colruyt et ex-président de Colruyt (2023). Il réside en Suisse. Il est le président de la fondation philanthropique Pro Creatura à Lichtensteig, une commune située à l'est de Zurich où il s'est installé à l'âge de 30 ans. D'après *L'Écho*¹⁰, « sa fondation possède 146.755 actions du groupe Colruyt, représentant un actif d'un peu plus de 6 millions d'euros, selon les données de la FSMA, l'autorité de régulation des marchés boursiers en Belgique. Comme la plupart de ses cousins, Jan a travaillé dans l'entreprise familiale. Désirant tout connaître, il avait commencé par remplir les rayons des magasins. Mais son père le voyait dans les sphères managériales. En réaction, il a abandonné ses études et est parti sillonner le monde. Il s'est notamment rendu dans un monastère californien et dans une clinique de rééducation ; des expériences qui lui ont donné envie de changer le monde ».

A woman with dark skin, wearing a bright orange headwrap and a yellow short-sleeved shirt with white polka dots, is looking out from a doorway. She is holding onto a wooden lattice door. The doorway is framed by a green-painted wooden frame. The background is dark and out of focus.

Parlons chiffres !

Aux États-Unis, il y a **735 milliardaires** qui possèdent à eux seuls **4500 milliards de dollars**, soit plus que la moitié des Américains¹¹.

42 millions d'Américains dépendent de bons alimentaires, **12,6% de la population**. **12% des ménages** souffrent de sous-nutrition¹².

En Belgique, sur l'ensemble de leurs revenus, les **1% les plus riches** payent en moyenne **23% d'impôts**, contre **43%** pour les Belges moyens.

Les **1% les plus riches** possèdent près de **25% des richesses** en Belgique¹³.

Dans le monde, les **1% des revenus les plus élevés** émettent plus de carbone que les **66% des personnes les plus pauvres**¹⁴. Et les **10% les plus aisés** au monde sont responsables des **2/3** du dérèglement climatique depuis 1990 et d'une augmentation significative des événements extrêmes particulièrement dans les pays les plus vulnérables¹⁵.

À l'échelle planétaire, les hommes possèdent **105 000 milliards de dollars** de richesses de plus que les femmes¹⁶.

Lexique

Austérité : les politiques d'austérité consistent à diminuer drastiquement les dépenses publiques (donc les services aux citoyens) dans le but de réduire le déficit de l'État.

Avertissement – extrait de rôle : appelé parfois « note de calcul », « avis d'imposition », « décompte » ou encore « fiche des impôts », ce document établit officiellement le calcul de votre imposition sur une année civile. Il indique le montant qui reste à payer ou qui vous sera remboursé suite à ce décompte.

Centimes additionnels : les provinces et les communes ont le droit de majorer certaines taxes de centimes additionnels qui iront directement dans leur trésorerie. Ce sont les conseils communaux et provinciaux qui déterminent chaque année le nombre de centimes additionnels qui seront prélevés, et ces montants varient d'une commune à l'autre.

Charge fiscale : dans le vocabulaire hostile à l'impôt, la « charge fiscale » désigne le montant total des impôts qu'un individu, une entreprise ou un ménage doit payer.

Compétition ou concurrence fiscale : désigne la situation où des États, régions ou villes rivalisent pour attirer les investissements, les capitaux et les personnes fortunées en ajustant leur système fiscal. Cela se traduit par une baisse des taux d'imposition pour rendre un territoire plus attractif.

Contribuable : personne qui paye des impôts.

Cour des comptes : institution constitutionnelle

chargée de contrôler les finances publiques fédérales, communales, régionales et provinciales.

Déduction fiscale : avantage fiscal permettant de « sortir » un montant de vos revenus ou de vos bénéfices, ce qui permet de diminuer le total sur lequel vous êtes imposés. Attention : une déduction fiscale de X euros ne veut pas dire que vous payez X euros d'impôts en moins, mais que l'on calcule votre impôt sur base d'un total moins élevé.

Dettes publiques : représente l'ensemble des emprunts contractés par les administrations publiques (État, sécurité sociale, etc.) auprès d'investisseurs privés ou d'organismes internationaux pour financer leurs dépenses. La dette de la Belgique s'élève à environ 528 milliards d'euros.

Dividendes : versement, par une entreprise, d'une partie de ses bénéfices à ses actionnaires.

Enveloppe bien-être : mécanisme légal qui permet de maintenir le niveau des revenus de remplacement (cas de maladie, de chômage et de retraite, entre autres) en l'ajustant en fonction de l'augmentation du coût de la vie. Le gouvernement actuel souhaite la supprimer.

État-providence : modèle d'État qui prend en charge une série de fonctions sociales, économiques et culturelles pour assurer le bien-être de ses citoyens. Il intervient de façon active pour protéger les citoyens contre les risques économiques (chômage, maladie, accidents) et assurer un niveau minimum de vie.

Évasion fiscale : c'est l'action d'avoir recours à des dispositifs, légaux ou non

légaux, dans le but de payer moins d'impôts que ce que l'on doit. Par exemple, créer une société-écran dans un autre pays que celui où on pratique réellement son activité afin de déclarer ses bénéfices dans ce pays.

Fiscalité : ensemble de règles et de lois qui constituent le cadre fiscal d'un État. Ce sont toutes les pratiques utilisées par l'État pour percevoir des impôts destinés à financer les services publics et/ou à redistribuer les richesses. Cela vient du latin « fiscus » qui désignait un panier pour recevoir de l'argent.

Fraude fiscale : pratique consistant à dissimuler des revenus ou des transactions, ou à omettre la déclaration de biens dans l'objectif d'échapper au paiement des impôts ou de réduire leur montant. Par exemple, faire de fausses déclarations sur ses revenus réels, gonfler ses frais, dissimuler un compte bancaire à l'étranger, etc.

Impôt sur la fortune : impôt individuel appliqué non pas sur un revenu ou une transaction, mais sur le patrimoine, en fonction de la valeur de tout ou partie des biens d'une personne.

Inflation : perte de valeur de la monnaie qui se traduit par une augmentation générale et durable des prix dans une économie (par exemple nationale). Lorsque le niveau général des prix augmente, une quantité donnée de monnaie permet d'acheter moins de biens et services.

Justice fiscale : elle vise à assurer que chaque individu et entreprise paient une part équitable des impôts, en fonction de leur capacité financière, pour financer les services publics et la démocratie. Elle comprend aussi

des principes de transparence, ainsi que la lutte contre l'évasion fiscale et la fraude.

Mesure « zéro coti » :

exonération de cotisations sociales patronales de base pour les nouveaux employeurs (qui n'ont jamais occupé de travailleur ou qui n'en ont pas occupé depuis au moins 12 mois) lors de la première embauche après le 1^{er} janvier 2016. Cette mesure visait à stimuler l'emploi en allégeant les charges salariales pour les entreprises qui embauchent leur premier salarié.

Optimisation fiscale :

attitude qui vise à contribuer le moins possible, tout en restant dans le cadre légal, grâce à des montages ingénieux. Par exemple, les entreprises qui répartissent leurs bénéfices entre différentes entités pour bénéficier de taux d'imposition plus favorables. L'optimisation fiscale est, en quelque sorte, une manière légale mais éthiquement problématique d'éviter de payer sa juste part d'impôt.

Paradis fiscal : un pays ou territoire offrant des avantages fiscaux substantiels, souvent en raison de taux d'imposition faibles ou nuls, de réglementations laxistes en matière financière et de manque de transparence. Ces avantages attirent les riches particuliers, les entreprises multinationales et les investisseurs qui cherchent à minimiser leur charge fiscale. La Belgique est considérée comme un paradis fiscal pour certaines personnes car elle n'impose pas la fortune (pas d'impôt sur le patrimoine global), et n'impose pas les plus-values sur actions pour les particuliers, sauf exceptions.

Précompte professionnel : il s'agit d'une avance sur votre impôt. Il ne di-

minue pas le montant de l'impôt dû mais étale la taxation en étant prélevé mensuellement à la source sur votre salaire brut.

Pression fiscale :

dans le vocabulaire hostile à l'impôt, le « taux de pression fiscale » est le poids des impôts dans l'économie d'un pays. Elle permet de comparer le niveau d'imposition entre pays ou dans le temps.

Quotité exemptée

d'impôt : première tranche des revenus sur laquelle personne ne paie d'impôts. Le montant exempté d'impôt est de 10.570 euros pour l'année 2024. Ce montant de base peut augmenter en fonction de votre situation personnelle (ex. enfants à charge). Si votre revenu est inférieur à cette quotité, vous ne paierez donc aucun impôt sur le revenu.

Services publics :

services essentiels à la société, fournis par les pouvoirs publics. Ils peuvent être fédéraux, régionaux ou locaux et couvrent un large éventail de domaines, tels que l'éducation, la santé, la sécurité, les transports en commun, la justice et la gestion des déchets.

Société holding : une société holding, ou société mère, est une entité qui détient des participations (actions ou parts sociales) dans d'autres sociétés, appelées filiales. Elle n'a pas d'activité industrielle ou commerciale directe, mais vise à contrôler et à coordonner les activités de ses filiales. En Belgique, les holdings sont utilisées pour l'optimisation fiscale.

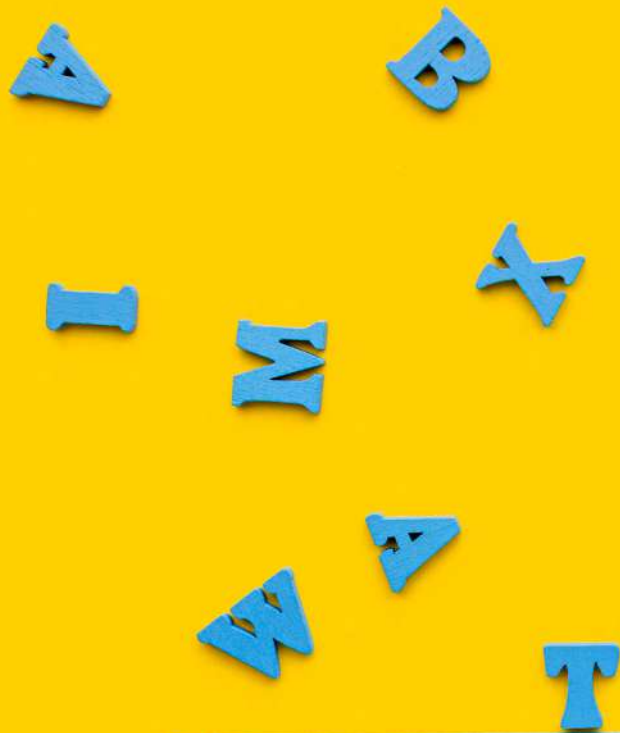
Taxation du capital :

les revenus du capital, ou revenus de la propriété, sont les revenus générés par la possession d'un capital, qu'il soit mobilier (intérêts, dividendes) ou immobi-

lier (loyers). En Belgique, la taxation du capital est relativement légère par rapport à d'autres pays européens, surtout pour les particuliers.

Taxe sur les

plus-values : concerne les bénéfices réalisés lors de la revente d'un actif (actions, obligations, parts d'entreprises...) à un prix supérieur à celui d'achat. En Belgique, ces plus-values ne sont pas imposées pour les particuliers dans la majorité des cas.



* En Belgique, on estime que la fraude et l'évasion fiscale représentent un manque à gagner d'environ 30 milliards d'euros.

Dans ce numéro spécial campagne

Édito



.2

L'impôt
ça nous
enrichit !



.3

Pourquoi notre
inconscient
n'aime pas
l'impôt



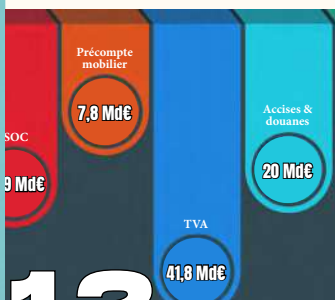
.4

Ce que nous
construisons
ensemble



.7

Budget de la
Belgique :
D'où vient
l'argent ?



.12

Regards
croisés au
sein du Réseau
pour la Justice
Fiscale



.14

Même des
riches veulent
être taxés



.18

Lexique



.22